

UN BUDGET RECORD DE 2,66 MILLIARDS DE DOLLARS EN ÉDUCATION POUR PROTÉGER LES CLASSES, CONSTRUIRE DES ÉCOLES ET ACCROÎTRE LA CAPACITÉ EN MATIÈRE DE GARDE D'ENFANTS

Le budget 2021-22 du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan est le plus important de l'histoire; il prévoit 2,66 milliards de dollars pour appuyer les classes de la prématernelle à la 12^e année, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les bibliothèques et l'alphabétisation. Cela représente une augmentation de 59,6 millions de dollars, soit 2,3 % par rapport à année dernière.

« Nous sommes heureux d'augmenter, encore une fois, le financement de l'éducation à des niveaux records, ce qui nous permettra de protéger nos classes, de bâtir des infrastructures scolaires et d'accroître la capacité en matière de garde d'enfants pour les familles de la Saskatchewan », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Dustin Duncan. « Nous demeurons résolus à protéger nos communautés scolaires alors qu'elles cherchent à répondre aux besoins des élèves, à l'approche de l'année scolaire 2021-22. »

Pour l'année scolaire 2021-22, les 27 divisions scolaires de la Saskatchewan recevront 1,96 milliard de dollars en financement de fonctionnement pour les écoles, ce qui représente une augmentation de 19,2 millions de dollars. Cela comprend le financement intégral de l'augmentation salariale de 2,0 % prévue par la convention collective des enseignants et s'ajoute au fonds de prévoyance de plus de 150 millions de dollars lié à la COVID-19 et destiné au secteur de l'éducation, qui a été mis à la disposition des divisions scolaires et des écoles indépendantes au cours de la dernière année pour répondre aux besoins continus des écoles pendant la pandémie.

Ce financement de plus de 150 millions de dollars permet aux divisions scolaires et aux écoles indépendantes d'assumer les frais associés à la dotation en personnel, aux enseignants suppléants, à l'équipement de technologie de l'information, à l'équipement de protection individuelle et aux fournitures sanitaires. Ce financement comprend un financement provincial de 20,7 millions de dollars, annoncé le 11 mars 2021, visant à continuer de soutenir financièrement les divisions scolaires et les écoles indépendantes et, ainsi, à veiller à ce que les mesures de soutien adéquates pour les élèves soient en place à l'automne 2021.

Le budget prévoit un financement de 189,9 millions de dollars pour les immobilisations scolaires dans le cadre du plan d'immobilisations continu de la province visant à faire croître l'économie. Il s'agit d'une augmentation de 22,3 millions de dollars, soit 13,3 %, comparativement à 2020-21; le tout comprend :

- 101,9 millions de dollars pour appuyer 21 projets d'immobilisations continus visant la construction de 16 nouvelles écoles et la rénovation de 5 écoles déjà en place;
- 8,8 millions de dollars pour la réalisation de 15 projets d'entretien, dans le cadre de l'engagement du gouvernement de 25,9 millions de dollars sur deux ans;
- 67,9 millions de dollars en financement d'urgence, d'entretien préventif et rénovation;
- 10,33 millions de dollars pour des classes mobiles.

Le financement pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants s'élève à 100,8 millions de dollars dans le budget 2021-22. Cela comprend 75,5 millions de dollars pour la garde d'enfants, soit une augmentation de 2 millions de dollars en financement provincial. Le financement supplémentaire permettra d'augmenter les subventions versées aux nouveaux exploitants de garderies résidentielles ainsi qu'à ceux déjà établis. La province s'emploie également à augmenter le nombre de places en garderie offertes sur son territoire. En effet, le budget de 2021-22 prévoit un financement pour la création de 176 nouvelles places dans des garderies résidentielles licenciées et de 51 nouvelles places dans des garderies non résidentielles licenciées, dans le cadre de l'engagement quadriennal de la province visant à créer 750 nouvelles places en garderie licenciée.

Le présent budget prévoit une augmentation de près de 1,6 million de dollars par rapport à l'année dernière des fonds destinés aux organismes communautaires qui doivent assumer des coûts plus élevés, pour soutenir entre autres l'augmentation salariale du personnel.

Les écoles indépendantes admissibles recevront un financement supplémentaire de 3,1 millions de dollars pour l'année scolaire 2021-22 afin d'assumer des dépenses supplémentaires, y compris la hausse du nombre d'inscriptions.

-30-

Renseignements :

Rose Semchuk
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-5609
Courriel : rosann.semchuk@gov.sk.ca
Tél. cell. : 306-526-9345